

jamais ferrés, les autres traces étaient celles d'un indigène, car aucun de nos hommes ne portait de bottes semblables. En outre, les traces étant toutes également fraîches et celles du Tibétain étant toujours et régulièrement à côté de celles de nos animaux, il était évident que ceux-ci avaient été emmenés par celui-là. Le vol était ainsi dûment constaté et il avait été commis sans doute par un homme au courant de nos habitudes et qui avait pris ses mesures en conséquence, peut-être par le trop zélé marmiton. Néanmoins dès la pointe du jour, nous envoyâmes deux cavaliers armés, dont l'un savait la langue du pays, à la recherche des chevaux disparus, sûrs qu'ils seraient retrouvés, si, contre toute vraisemblance, ils s'étaient échappés d'eux-mêmes, malgré le soin qu'on avait mis le soir à les attacher. Mais après de longues heures, les deux hommes revinrent sans avoir rien vu.

Les indigènes, cependant, au lieu de se rendre à notre campement comme la veille, se tenaient à l'écart, s'esquivaient avec une hâte sournoise aussitôt qu'ils nous voyaient venir à eux. Ceux qui se laissaient surprendre étaient indifférents à l'éclat des roupies ainsi qu'à la douceur des paroles, et d'un air qui semblait nous reprocher leur vol, nous déclaraient qu'ils n'avaient point de chef ou qu'ils ignoraient sa demeure. Ce mauvais vouloir et cette mauvaise foi confirmèrent Dutreuil de Rhins dans sa conviction que les gens du village étaient les coupables et dans sa résolution de ne point céder. Il avait pour cela de bonnes raisons. En quittant Gyé-rgoun-do, il n'avait que le nombre de chevaux absolument indispensable et il ne possédait plus d'argent pour en racheter. D'autre part, il craignait, s'il ne se faisait rendre justice, d'encourager les Tibétains à de nouveaux larcins et de s'exposer à perdre tous ses animaux. Il me consulta, consulta l'interprète Mohammed Iça et nous fûmes tous du même avis. Il fallait trouver un expédient qui décidât la population à sortir de son silence et les autorités invisibles à se montrer et à intervenir. Dutreuil de Rhins crut que le mieux était de faire saisir deux des chevaux des Tibétains, non point par manière de restitution, ainsi que le suggérait Mohammed Iça, mais comme gage, en déclarant qu'on les rendrait dès qu'on se serait